

# Une église historique de Philadelphie en flammes : Macron, on n'a pas oublié Notre-Dame !

écrit par Jules Ferry | 30 août 2019



**Photo : Notre-Dame, les intrusions étaient un fléau**

**USA** : le Greater Bible Way Temple, église historique de Philadelphie, a été la proie des flammes mardi 27 août. L'incendie a entraîné l'effondrement d'une partie du bâtiment.

**Un incendie a ravagé mardi la cathédrale historique de Philadelphie,** la Greater Bible Way Temple érigée en 1904, provoquant des destructions majeures sur le site.

□Contacté par Reuters, un membre de la brigade des pompiers de Philadelphie a fait savoir que **certaines parties de la**

**cathédrale s'étaient effondrées à** l'intérieur même du bâtiment, et d'autres dans la rue.

**Une centaine de pompiers étaient mobilisés** pour circonscrire l'incendie et sont restés la nuit en surveillance. Une personne a été blessée dans l'incident. Les personnes résidant à l'intérieur du presbytère transformé en appartements ont été évacuées et mises à l'abri.

Si les causes de l'incendie demeurent pour l'heure inconnues, on sait que des travaux étaient en cours sur la toiture.

**(( Devait y avoir des travaux et il y a eu un court-circuit, pas besoin d'enquête! Le hasaaard !**

**La faute à pas de chance. La piste accidentelle privilégiée**

<http://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2019/08/ÉTATS-UNIS-Un-incendie-a-ravagé-la-cathédrale-historique-de-Philadelphie-la-Greater-Bibl.mp4>

**MACRON ET NOTRE-DAME : La faute à pas de chance aussi...**

Face à l'incendie de Notre-Dame de Paris, Macron a agi comme Hollande face à l'attentat terroriste contre *Charlie Hebdo* : par une politique d'évitement. **Quand l'Histoire toque à la porte, l'incapacité du président à incarner l'union nationale signe sa défaite à venir.**

Hollande a commencé d'échouer son quinquennat avec l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Macron risque bien de naufrager le sien avec l'incendie de Notre-Dame de Paris. **Ni Hollande ni Macron n'ont compris qu'avec *Charlie Hebdo* et *Notre-Dame de Paris*, ils devaient être à la hauteur d'un puissant marqueur de l'identité nationale.** L'inadaptation de la réponse a été à l'origine de l'échec de l'un comme elle pourrait être à l'origine de l'échec de l'autre.

## **La politique de l'évitement**

2015, n'est pas si ancien. Rappelons-nous la sidération qui a saisi les Français – et le monde – quand les frères Kouachi ont assassiné les dessinateurs et journalistes de *Charlie Hebdo* aux cris de « Allahou akbar ». **Quelle a été la réaction de François Hollande face à cet acte de guerre ? L'évitement !**

**Au lieu de riposter politiquement et militairement à un islamisme en guerre contre la liberté d'expression et le droit au blasphème,** François Hollande a monté une manifestation monstre mais totalement vide de contenu. Au lieu d'incarner la résistance d'un pays attaqué dans ses fondamentaux, **François Hollande a cherché à canaliser l'émotion pour la déporter au loin, très loin, vers un ailleurs sans nom.**

**[Parenthèse : d'ailleurs, ils sont où, tous ceux qui manifestaient pour les dessinateurs de Charlie ? On ne les voit pas se lever aujourd'hui contre la menace au plus haut niveau de l'Etat du retour au **délit de blasphème !**]**

Bref, au lieu d'agir comme sa fonction à la tête de l'Etat aurait dû l'y contraindre, Hollande a « communiqué ». Son discrédit politique a commencé le 11 janvier 2015 puis est allé croissant au fur et à mesure des attentats – le Bataclan, le camion de la Promenade des Anglais, le Thalys... Les commémorations – fussent-elles organisées dans la cour des Invalides, **les « padamalgame » et le refus de nommer l'agresseur islamiste ne pouvaient suffire.**

## **Eviter la cause**

Macron ferait bien de réfléchir avant de pratiquer le même évitement que Hollande. L'incendie de Notre-Dame de Paris lui a fait déployer les mêmes réflexes, inadaptés. Face à la sidération collective – une sidération mondiale comme pour *Charlie Hebdo* -, Macron a multiplié les erreurs.

La première erreur de Macron a été de faire savoir illico que la piste criminelle et/ou terroriste était évacuée.

D'emblée, alors que le bâtiment brûlait encore, les médias, suivant les informations en provenance de l'Elysée ou de Matignon, ont (r)assuré l'opinion publique qu'il s'agissait d'un « accident ».

L'enquête ouverte par le Parquet le lendemain a confirmé la nouvelle : cette catastrophe historique ne ferait l'objet que d'une recherche sur les causes d'un accident.



Nul ne connaît l'origine de l'incendie. Mais la faute judiciaire a été de borner l'enquête à la seule recherche d'une ou des causes accidentelles ; tandis que la faute politique a été de renoncer a priori à l'acte de malveillance (criminelle ou terroriste).

Un renoncement pour le moins étrange quand chacun sait que Notre-Dame est depuis toujours une cible pour terroristes islamistes et qu'une tentative d'attentat a déjà été déjouée.

Ce renoncement à l'ennemi – le vandale ou le terroriste – est d'autant plus suspect que les violences contre les lieux de culte catholiques augmentent d'année en année. L'incendie de Saint Sulpice, [le saccage de Notre-Dame de Lavaur](#), la destruction d'un vitrail dans la basilique de Saint-Denis n'étaient pas des accidents.

[Suite sur Causeur](#)

**Pour faire face aux intrusions** que subissait le chantier de la cathédrale Notre-Dame, des barbelés et une alarme avaient été mis en place.

**Depuis le début des travaux, plus d'un an avant l'incendie, des explorateurs urbains,** amateurs de sensations fortes, avaient grimpé à plusieurs reprises dans les échafaudages de la cathédrale Notre-Dame.

**Les intrusions étaient même un « fléau »,** selon une des personnes qui travaillaient sur ce chantier.

**A l'automne 2018, un groupe baptisé « Les Cheminaux »** avait publié une vidéo de son ascension de la cathédrale sur Youtube. Passés en partie par l'échafaudage, deux garçons avaient réussi à grimper tout en haut de la flèche pour se filmer. Quelques jours plus tôt, un autre youtubeur, Simon Nogueira, avait également publié une vidéo sur les toits de Paris

**Le mérite de ces vidéos, c'est qu'elles répondent à notre question : il était donc possible d'accéder au toit pour une personne étrangère au chantier et y mettre le feu.**